

Les étudiants inscrits en 1^{re} année du cycle ingénieur en 2013 sont 86 % à être diplômés en 3 ou 4 ans. Si neuf sur dix passent en 2^e année en 2014, 3 % abandonnent ce cursus et se réorientent dans une autre formation à l'université et 6 % connaissent une interruption dans leur parcours (redoublement, césure, réorientation dans un autre diplôme d'ingénieur, cursus aménagé, double diplôme...).

La réussite en 4 ans au diplôme d'ingénieur varie selon le parcours et les caractéristiques des étudiants. Ainsi, 89 % des bacheliers généraux décrochent le sésame contre 74 % des bacheliers technologiques. La réussite des étudiants issus de classes préparatoires aux grandes écoles est supérieure de 4 points à celle des étudiants venant d'un BTS ou d'un DUT. Ce même écart est observé entre les étudiants et les étudiantes en faveur de ces dernières. Le type d'école d'ingénieur détermine également la réussite puisque neuf étudiants qui intègrent une école sous tutelle d'un autre ministère public sur dix sont diplômés contre 85 % des étudiants dont l'école est sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Parcours et réussite des étudiants en cycle ingénieur

En préambule, il convient de rappeler qu'il existe trois grands types d'écoles d'ingénieurs :

- les écoles proposant une formation en cinq ans, qui recrutent immédiatement après le baccalauréat. La scolarité proposée peut être segmentée en deux ans de cycle préparatoire intégré puis trois ans de cycle ingénieur généralisé ou spécialiste.
- les écoles en trois ans, qui recrutent leurs étudiants, notamment, après une scolarité en classe préparatoire aux grandes écoles scientifiques,
- les écoles d'ingénieurs qui offrent les deux types de cursus.

Le cycle ingénieur est le nom donné aux trois années d'études conduisant au diplôme d'ingénieur : il s'agit de la totalité de la formation pour les écoles en trois ans, ou de la formation s'échelonnant entre la troisième et la cinquième année pour les écoles en cinq ans. L'accès au cycle d'ingénieur pour ces dernières peut être conditionnel, après deux ans de formations dans ce qui est alors nommé cycle préparatoire intégré (CPI).

Parmi les 36 800 étudiants inscrits pour la première fois en 1^{re} année du cycle ingénieur à la rentrée 2013, 9,5 % ne passent pas en deuxième année. Ils sont 6 % à être encore inscrit en première année, suite à un redoublement, à une réorientation dans une autre formation d'ingénieur ou à une interruption de parcours. Parmi ceux qui ne continuent plus dans une formation d'ingénieur (3,5%),

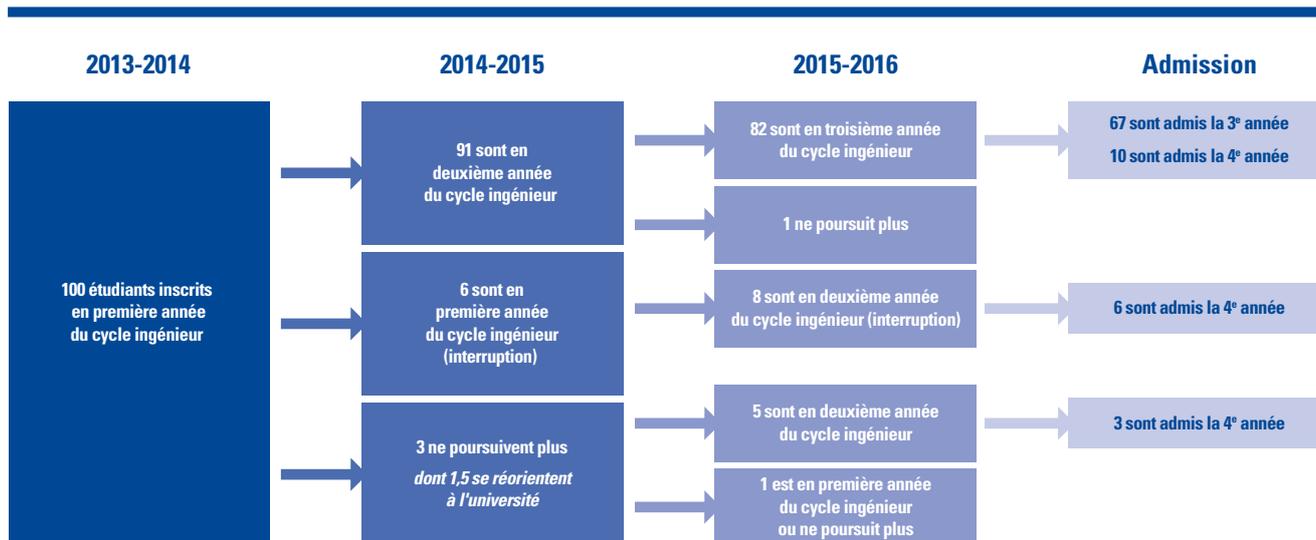
quatre sur dix se réorientent vers un diplôme de grade Licence (licence LMD, licence professionnelle...). En fin de 2^e année, 82 % passent en dernière année de formation d'ingénieur (*figure 1*).

86 % des étudiants d'école d'ingénieur obtiennent le diplôme en 3 ou 4 ans

À la session 2016, 67 % des étudiants entrés en cycle ingénieur à la rentrée 2013 obtiennent le diplôme d'ingénieur, et 19 % sont diplômés l'année suivante. *In fine*, le taux de réussite en 3 ou 4 ans en cycle ingénieur est de 86,2 %.

Il n'est donc pas rare qu'un étudiant soit diplômé 4 ans après son entrée en école. Outre les possibles redoublements et réorientations dans une autre formation d'ingénieur, d'autres faits influent sur la réussite en quatre ans. En effet, certaines écoles d'ingénieur proposent des cursus bi-diplômants (doubles diplômes) en partenariat soit avec d'autres établissements du supérieur français, soit dans une école située à l'étranger ; l'objectif étant d'acquérir des compétences complémentaires. La durée de ce cursus peut être aménagée comme suit : deux ans dans l'école d'ingénieur d'origine, deux ans dans l'établissement partenaire. Par ailleurs, certaines formations d'ingénieur incluent un séjour de plusieurs mois à l'étranger, pouvant parfois décaler la diplo-

FIGURE 1 - Situation des étudiants inscrits en première année du cycle ingénieur (base de 100 étudiants)



mation d'une année supplémentaire. Enfin, les étudiants peuvent effectuer une année de césure, le plus souvent entre la deuxième et la troisième année : elle est à l'initiative des étudiants et non imposée par l'école. Le diplôme d'ingénieur étant de grade master, il n'est pas incohérent de comparer la réussite en cycle ingénieur avec la réussite en Master à l'Université. Ainsi, le taux de réussite en 3 ou 4 ans en cycle ingénieur est supérieur de plus de 20 points au taux de réussite en Master à l'Université en 2 ou 3 ans (64,4 %).

Les bacheliers généraux sont plus souvent diplômés

Les étudiants entrant en cycle ingénieur sont très majoritairement des bacheliers scientifiques (84 %). Les bacheliers généraux représentent donc plus de 84 % des inscrits en 1^{re} année du cycle ingénieur. Près de 8 % sont des bacheliers technologiques, moins de 1 % des bacheliers professionnels (figure 2).

Parmi les bacheliers, ce sont les bacheliers scientifiques qui réussissent le mieux en école d'ingénieur puisqu'ils sont 89 % à être diplômés au bout de 4 ans, soit 15 points de plus que les bacheliers technologiques (74 %). Comme les non-bacheliers, les bacheliers technologiques passent moins souvent en 2^e année (84 % contre 92 % des bacheliers scientifiques), et plus de sept inscrits sur dix obtiennent leur diplôme en 4 ans contre près de neuf bacheliers scientifiques sur dix.

Le parcours en école d'ingénieur est plus complexe pour les étudiants ayant une équivalence du baccalauréat. Une grande partie de ces étudiants non bacheliers sont des étrangers en mobilité internationale (92 %), population qui représentent 7,7 % de la cohorte. Dès la 1^{re} année, les différences apparaissent : les non-bacheliers sont relativement moins nombreux à passer en 2^e année (77,5 % contre 91,5 %). Parmi les non-bacheliers qui ne continuent pas en 2^e année, 18 % se réorientent en cur-

sus Licence à l'université et 3 % passent en première année de master à l'université. Au bout de 4 ans, 27 % n'ont pas obtenu leur diplôme contre seulement 13 % pour les étudiants titulaires d'un baccalauréat. Parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale, qu'ils aient une équivalence au baccalauréat ou qu'ils aient eu leur baccalauréat à l'étranger, moins des trois quarts obtiennent le diplôme d'ingénieur au bout de 4 ans. Ce taux est inférieur de 13,5 points à celui des autres étudiants. Toutefois, cet écart entre ces deux populations tient sans doute à plusieurs effets de nature différente. En particulier, une partie des étudiants en mobilité internationale entrent en école d'ingénieur dans le cadre d'un échange où ils n'ont pas vocation à être diplômés *in fine* en France¹.

La réussite dépend aussi de la voie d'entrée en école

La filière d'entrée détermine également la réussite au diplôme d'ingénieur. Les étudiants venant d'un cursus intégré au sein d'une école d'ingénieur (cycle préparatoire intégré ou formation en 5 ans avec deux années communes) sont relativement plus nombreux à réussir : ils représentent près d'un quart des étudiants entrant en cycle ingénieur, 93 % passent en 2^e année et 92 % sont diplômés en 3 ou 4 ans. Ces taux sont

FIGURE 2 - Réussite en 3 ou 4 ans selon la filière au baccalauréat des étudiants inscrits en 1^{re} année de cycle ingénieur à la rentrée 2013 (en %)

Série du baccalauréat	Part des inscrits	Taux de passage en 2 ^e année	Taux de réussite en 3 ou 4 ans
Baccalauréat Général	84,5	92,3	88,6
dont Bac Scientifique	84,0	92,3	88,7
dont Bac Economique	0,3	87,2	85,3
dont Bac Littéraire	0,2	85,7	77,8
Baccalauréat Technologique	7,6	84,0	73,9
Baccalauréat Professionnel	0,6	81,1	68,0
Total Bacheliers	92,8	91,6	87,3
Non bacheliers	7,2	77,5	72,7
Total	100,0	90,5	86,2

Champ : Etudiant entrant en première année du cycle ingénieur pour la première fois en 2013, dans un établissement public ou privé, France métropolitaine + DOM
Source : MESRI-SIES / Système d'Information SISE

1. Si cette population est théoriquement identifiable, et a été retirée du champ de l'étude, elle est peut-être sous-estimée (2 900 étudiants entrés en cycle ingénieur à la rentrée 2013). Dès lors, une partie pourrait être prise en compte, à tort, dans le calcul du taux de réussite produit dans cette étude.

supérieurs de quelques points à ceux des étudiants provenant d'une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE, 42 % des inscrits en 1^{re} année de cycle ingénieur). Ils sont 91 % à passer en 2^e année et 87 % à être diplômés en 3 ou 4 ans.

Près de neuf étudiants sur dix venant d'une université hors IUT (7 % des inscrits), passent en 2^e année, taux équivalent pour les étudiants provenant d'un DUT ou d'un BTS (19 % des inscrits). Toutefois, la réussite des premiers est un peu supérieure à celle des seconds : 85 % des étudiants venant d'une filière universitaire obtiennent leur diplôme d'ingénieur au bout de 3 ou 4 ans contre 83 % pour les étudiants de DUT ou BTS (figure 3).

Moins nombreuses que les hommes en école d'ingénieur, les filles y réussissent mieux

Si les femmes sont nettement moins nombreuses que les hommes à intégrer une école d'ingénieur (27 % des inscrits), ce sont elles qui réussissent le mieux : elles passent plus fréquemment en 2^e année (94 % soit 4 points de plus que les hommes) et sont 90 % à être diplômées en 3 ou 4 ans, soit 5,6 points de plus que les hommes. Elles représentent 29 % des diplômés.

Près de la moitié des étudiants en école d'ingénieur ont leur parent référent « Cadre supérieur, Professions libérales, Professeurs », 11 % un parent « Professions intermédiaires », 8 % un parent référent « Employé » et 6 % un parent référent « Ouvrier » (figure 4). Alors que passage et réussite diffèrent selon le parcours scolaire avant l'entrée en école d'ingénieur (série de baccalauréat et type d'accès en cycle ingénieur), la réussite en école selon la PCS des parents paraît plus homogène.

Toutefois, pour un étudiant dont les parents sont retraités ou inactifs, les taux de passage en 2^e année (88 %) et de réussite en 3 ou 4 ans (84 %) sont inférieurs de 2 ou 3 points à la moyenne. Si le taux de passage en 2^e année des étudiants dont les parents sont ouvriers est égal à la moyenne, ils sont un peu moins fréquemment diplômés en 3 ou 4 ans (84 %, -2 points). Les étudiants qui réussissent le mieux sont ceux dont les parents sont agriculteurs (90 % à obtenir leur diplôme en 3 ou 4 ans) et les enfants de

FIGURE 3 - Réussite en 3 ou 4 ans selon la filière d'entrée à l'année n-1 des étudiants inscrits en 1^{re} année de cycle ingénieur à la rentrée 2013 (en %)

Provenance en 2012	Part des inscrits	Taux de passage en 2 ^e année	Taux de réussite en 3 ou 4 ans
CPGE	42,4	91,4	87,4
Cursus intégré au sein de l'école	22,8	93,3	92,2
dont cycle préparatoire intégré	9,3	93,3	92,2
dont formations en 5 ans avec tronc commun	13,5	93,3	92,1
Université	6,6	89,6	85,2
BTS/DUT	18,8	89,9	82,8
Autres origines	9,5	82,1	73,8
Total	100,0	90,5	86,2

Champ : Etudiant entrant en première année du cycle ingénieur pour la première fois en 2013, dans un établissement public ou privé, France métropolitaine + DOM
Source : MESRI-SIES / Système d'Information SISE

FIGURE 4 - Réussite en 3 ou 4 ans selon l'origine sociale des étudiants inscrits en première année du cycle ingénieur à la rentrée 2013 (en %)

PCS du parent référent	Part des inscrits	Taux de passage en 2 ^e année	Taux de réussite en 3 ou 4 ans
Agriculteurs	2,6	94,4	89,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9,4	90,3	85,8
Professions libérales, cadres supérieurs, professeurs	46,6	91,5	88,2
Professions intermédiaires	11,9	91,3	86,8
Employés	8,2	90,4	85,8
Ouvriers	6,4	90,6	84,2
Retraités, inactifs	8,0	88,4	83,6
Non renseigné	6,9	83,9	76,6
Total	100,0	90,5	86,2

Champ : Etudiant entrant en première année du cycle ingénieur pour la première fois en 2013, dans un établissement public ou privé, France métropolitaine + DOM
Source : MESRI-SIES / Système d'Information SISE

FIGURE 5 - Réussite en 3 ou 4 ans selon l'établissement des étudiants inscrits en première année du cycle ingénieur à la rentrée 2013 (en %)

Type d'école	Part des inscrits	Taux de passage en 2 ^e année	Taux de réussite en 3 ou 4 ans
Public MESRI	55,6	88,5	85,1
Ecoles int. ou ratt. aux universités	25,3	86,9	82,9
Autres Ecoles du MESRI	30,2	89,9	87,0
Public Autres ministères	15,1	95,7	91,3
Agriculture, Pêche	4,2	97,2	93,4
Défense	4,0	96,5	91,8
Industrie	3,2	95,2	89,6
Autres Ecoles autres ministères	3,8	93,6	89,9
Privé	29,3	91,7	85,7
Total	100,0	90,5	86,2

Champ : Etudiant entrant en première année du cycle ingénieur pour la première fois en 2013, dans un établissement public ou privé, France métropolitaine + DOM
Source : MESRI-SIES / Système d'Information SISE

cadres supérieurs, professions libérales ou professeurs » (88 %).

Moindre réussite des étudiants des écoles internes ou rattachées aux universités

Plus de la moitié des étudiants en école d'ingénieur (55 %) intègre un établissement public sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI), 15 % un établissement

public sous tutelle d'un autre ministère et 29 % une école privée (figure 5).

C'est dans les écoles sous tutelle d'autres ministères que l'obtention du diplôme d'ingénieur en 3 ou 4 ans est la plus fréquente. Cette réussite est supérieure à 91 %, soit 5 à 6 points de plus que dans les autres types d'établissement et dépasse même 93 % dans les écoles sous tutelle du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Dans les écoles publiques sous tutelle du MESRI, 85 % des étudiants décrochent le

diplôme en 3 ou 4 ans. Les étudiants dans les écoles internes (Polytech) ou rattachées aux universités (ENSC) réussissent moins bien que les étudiants qui sont dans des écoles indépendantes (INSA, ENSAM, Université de Technologie, Ecoles Centrales...) (83 % contre 87 %).

La réussite en 3 ou 4 ans des étudiants en école d'ingénieur privée est légèrement supérieure (+0,6 point) à celle des étudiants des écoles sous tutelle du MESRI.

Inscrits, en grande partie, dans les écoles sous tutelle du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, les étudiants en « Agriculture et agroalimentaire » sont ceux qui réussissent le mieux : plus de 92 % sont diplômés en 3 ou 4 ans (8,5 % des inscrits). La réussite est aussi supérieure à la moyenne dans des domaines accueillant peu d'étudiants : « Chimie, génie des procédés et sciences de la vie » (91 %, 2 % des inscrits), « Service de transport » (89 %, 3 % d'inscrits) et « Sciences physiques, mathématiques et statistiques » (88 %, 7 % d'inscrits).

Les domaines de formation « Industrie de transformation et de production » et « Ingénierie et techniques apparentées » représentent chacun plus de 20 % des étudiants inscrits en 1^{re} année du cycle ingénieur en 2013. Parmi ces étudiants, 15 % n'obtiennent pas leur diplôme au bout de 4 ans (figure 6).

Le Sud-Ouest, région où l'obtention du diplôme en 3 ou 4 ans est supérieure à 90 %

L'académie de Versailles est celle qui accueille le plus d'étudiants en école d'ingénieur (9,4 % des étudiants inscrits en 1^{re} année du cycle ingénieur). La réussite des étudiants des écoles de cette académie est supérieure de plus de 2 points à la moyenne, tant pour le passage en 2^e année (93 %) que pour l'obtention du diplôme en 2 ou 3 ans (88 %).

Les académies de Bordeaux, Toulouse et Montpellier ont un taux de réussite en 3 ou 4 ans de plus de 90 %, soit le taux le plus élevé parmi les autres académies de France Métropolitaine. À l'inverse, les académies de Caen, Orléans-Tours, Lille et Limoges enregistrent un taux de réussite en 3 ou 4 ans inférieur à 80 % (figure 7).

Ces différences entre académies peuvent s'expliquer par les profils des étudiants inscrits et le type d'école d'ingénieur. En effet,

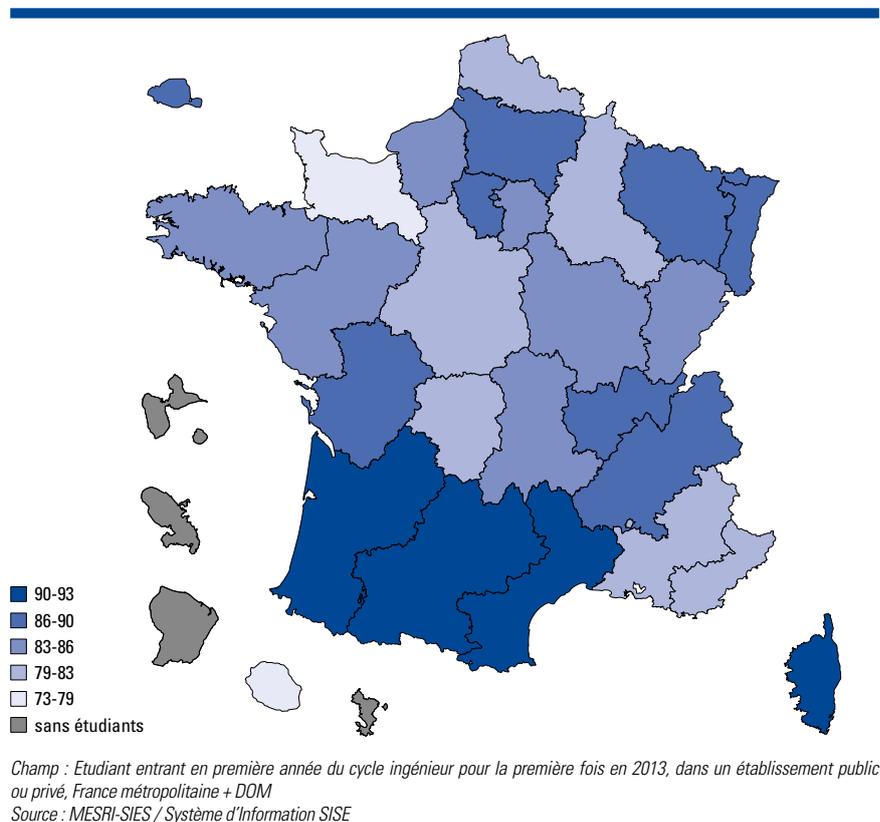
FIGURE 6 - Réussite en 3 ou 4 ans selon le domaine de formation des étudiants inscrits en première année du cycle ingénieur à la rentrée 2013 (en %)

Domaine de formation	Part des inscrits	Taux de passage en 2 ^e année	Taux de réussite en 3 ou 4 ans
Agriculture et agroalimentaire	8,5	95,4	92,3
Architecture et bâtiment	6,9	91,2	86,0
Chimie, génie des procédés et sciences de la vie	1,8	92,1	90,8
Electronique, électricité	9,3	89,5	85,7
Industrie de transformation et de production	20,2	91,6	85,9
Informatique et sciences informatiques	9,2	85,6	83,2
Ingénierie et techniques apparentées	21,7	89,8	84,9
Mécanique	9,0	90,6	84,9
Sciences physiques, mathématiques et statistiques	7,3	89,0	88,0
Services de transport	3,4	92,3	90,4
Autres	1,8	90,0	83,9
Non renseigné	1,0	92,8	84,0
Total	100,0	90,5	86,2

Champ : Etudiant entrant en première année du cycle ingénieur pour la première fois en 2013, dans un établissement public ou privé, France métropolitaine + DOM

Source : MESRI-SIES / Système d'Information SISE

FIGURE 7 - Réussite en 3 ou 4 ans selon l'académie des étudiants inscrits en première année du cycle ingénieur à la rentrée 2013 (en %)



Champ : Etudiant entrant en première année du cycle ingénieur pour la première fois en 2013, dans un établissement public ou privé, France métropolitaine + DOM

Source : MESRI-SIES / Système d'Information SISE

les étudiants ayant obtenu un bac général sont moins nombreux à Caen (73 %) ou à Orléans-Tours (74 %) qu'à Toulouse (89 %) ou à Versailles (88 %). L'accès aux écoles d'ingénieur se fait plutôt par le biais des classes préparatoires (CPGE) ou par des cursus intégrés dans les écoles dans les académies à fort taux de réussite que par les autres modes d'entrées (30 % des inscriptions viennent de DUT/BTS pour l'académie d'Orléans-Tours, contre 12 % pour l'académie de Toulouse). Enfin, les écoles d'ingénieur internes ou rattachées aux universités (hors

Institut National Polytechnique) sont plus nombreuses dans l'académie de Caen ou dans l'académie d'Orléans-Tours, que dans les académies de Bordeaux ou de Toulouse.

À caractéristiques similaires, le type de baccalauréat obtenu influe le plus sur la probabilité d'être diplômé

Ainsi, la réussite en école d'ingénieur dépend des caractéristiques propres à l'étudiant (sexe, origine scolaire, filière d'accès en

école d'ingénieur, catégorie socioprofessionnelle des parents), mais aussi de celles de l'établissement de formation (ministères de tutelle ou non, localisation). Afin de comprendre et d'isoler l'effet de chaque caractéristique sur la réussite en 3 ou 4 ans, on effectue une analyse « toutes choses égales par ailleurs ». La régression logistique permet de dégager et de mesurer l'effet de chaque caractéristique spécifiée dans le modèle susceptible d'influencer la réussite au diplôme d'ingénieur en trois ou quatre ans.

La référence retenue dans le modèle est un étudiant avec un baccalauréat général, venant d'un cursus intégré au sein de l'école (classe préparatoire intégrée et formation d'ingénieur en 5 ans avec deux années communes), qui fait sa formation dans une école publique sous tutelle du MESRI située en Ile-de-France et dont le parent référent fait partie de la catégorie socioprofessionnelle « très favorisée ».

L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » confirme l'importance du parcours

scolaire de l'étudiant sur sa réussite en école d'ingénieur. Ainsi, à autres caractéristiques égales, la probabilité d'un bachelier technologique d'être diplômé en 3 ou 4 ans est inférieure de 11 points à celle d'un bachelier général. Cet écart est de 10 points pour les non bacheliers. De la même façon, un étudiant en cycle ingénieur venant d'une université, d'IUT ou de BTS a sensiblement moins de chances d'être diplômé en 3 ou 4 ans que celui provenant d'une préparation intégrée à l'école (-9 points). La réussite est aussi plus faible pour les étudiants venant de classe préparatoire aux grandes écoles (-8 points). L'influence de la catégorie socioprofessionnelle du parent référent est moindre : toutes choses égales par ailleurs, la probabilité de réussite en 3 ou 4 ans d'un étudiant dont les parents sont de catégorie socioprofessionnelle défavorisée est inférieure de 2 points à celle d'un étudiant issu de milieu social très favorisé.

La réussite est aussi différente selon les écoles. À autres caractéristiques identiques,

la probabilité de décrocher le sésame pour un étudiant d'une école publique sous tutelle d'un autre ministère que le MESRI est supérieure de 6 points à celle d'un étudiant qui suit une formation d'ingénieur dans une école publique sous tutelle de l'enseignement supérieur. En revanche, qu'il soit dans une école d'ingénieur sous tutelle du ministère ou dans une école d'ingénieur privée, un étudiant a la même chance d'obtenir son diplôme en 3 ou 4 ans. Enfin, la probabilité de réussir en 3 ou 4 ans est plus faible pour un étudiant qui fait ses études dans une école d'ingénieur située dans le Nord ou le Nord-Ouest que pour celui scolarisé dans une école francilienne (respectivement -4 et -2 points). À l'inverse, cette probabilité est supérieure de 4 points pour un étudiant préparant son diplôme dans une école d'ingénieur du Sud-Ouest (figure 8).

Cyrielle Perraud-Ussel,
MESRI-SIES

FIGURE 8 - Modélisation de la réussite au diplôme d'ingénieur

Variables significatives du modèle	Part des étudiants (en %)	Significativité	Effet sur la probabilité de réussite au diplôme d'ingénieur (en points de %)
Séries du baccalauréat (référence = Bac général)	85		
Bac Technologique	7	***	-10,6
Bac Professionnel	<1	***	-13,1
Non bachelier	7	***	-9,9
Filière d'entrée (référence = Intégré au sein de l'école)	23		
CPGE	42	***	-7,8
DUT-BTS	19	***	-8,6
Université	7	***	-8,9
Autres origines	9	***	-15,4
PCS (référence = Très favorisé)	56		
PCS "Favorisé"	14	—	-0,1
PCS "Assez défavorisé"	19	*	-0,8
PCS "Défavorisé"	12	***	-2,1
Sexe (référence = Homme)	73		
Femme	27	***	4,6
Type d'école d'ingénieur (référence = Ecoles MESRI)	56		
Ecoles autres ministères	15	***	5,6
Ecoles privées	29	*	0,6
Géographie de l'école d'ingénieur (référence = Région Ile de France)	21		
Région Nord	13	***	-4,2
Région Nord Ouest	13	***	-2,0
Région Nord Est	13	***	1,9
Région Centre	15	—	0,0
Région Sud Ouest	16	***	4,2
Région Sud Est	9	*	0,8

*** significatif au seuil de 1 %, * significatif au seuil de 10 %

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, un étudiant titulaire d'un baccalauréat technologique en école d'ingénieur a une probabilité d'être diplômé en 3 ou 4 ans inférieure de 10,6 points à celle d'un étudiant titulaire d'un baccalauréat général.

Note : cette modélisation logistique prend en compte d'une part, le sexe, la série de baccalauréat, la filière d'entrée dans l'école et la catégorie socioprofessionnelle du parent référent de l'étudiant, d'autre part la localisation et le type d'école dans laquelle est inscrit l'étudiant.

Les PCS des étudiants qui n'ont pas été renseignées au moment de l'enquête ainsi que les étudiants dans les DOM ont été retirés de l'analyse.

Champ : Etudiant entrant en première année du cycle ingénieur pour la première fois en 2013, dans un établissement public ou privé, France métropolitaine

Source : MESRI-SIES / Système d'Information SISE

Pour en savoir plus

- Lièvre A., « Les étudiants en formation d'ingénieur », *Note d'information*, n° 16-04, MENESR-SIES, juillet 2016.
- Perraud-Ussel C., « Les étudiants inscrits en cycle ingénieur en 2018-2019 », *Note Flash*, n° 19-12, MESRI-SIES, 2019.
- Razafindratsima N., « Parcours et réussite en master à l'université : les résultats de la session 2017 », *Note Flash* n° 19-06, MESRI-SIES, 2019.

Source, champ, définitions et méthodologie

Les indicateurs présentés dans cette note sont réalisés à partir des données issues du Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE), qui recense les inscrits au 15 janvier de l'année universitaire (SISE Inscriptions) et les diplômés (SISE Résultats). Ils sont calculés sur la base des inscriptions administratives.

Le champ couvre les nouveaux entrants en première année du cycle ingénieur en 2013 dans une école d'ingénieur publiques ou privées de France (y compris DOM) habilitées à délivrer un diplôme d'ingénieur accrédité par la commission des titres d'ingénieur (CTI), y compris les formations d'ingénieur en partenariat (FIP).

Les étudiants inscrits en première année du cycle ingénieur en échange entrant ont été supprimés de l'étude car ils n'ont pas vocation à être diplômés.

Pour la **régression logistique**, les académies ont été regroupées selon 7 grandes régions géographiques :

- Région Centre : Académies de Clermont-Ferrand, Dijon, Lyon, Orléans-Tours
- Région Ile de France : Académies de Créteil, Paris, Versailles
- Région Nord : Académies d'Amiens, Caen, Lille, Rouen
- Région Nord Est : Académies de Besançon, Nancy-Metz, Reims, Strasbourg
- Région Nord-Ouest : Académies de Nantes, Rennes
- Région Sud Est : Académies d'Aix-Marseille, Corse, Grenoble, Nice
- Région Sud-Ouest : Académies de Bordeaux, Limoges, Montpellier, Poitiers et Toulouse.

Le regroupement des PCS a été fait comme dans le tableau ci-contre.

Les étudiants dont la catégorie socioprofessionnelle du parent référent n'est pas renseignée et les étudiants qui sont dans les DOM ont été retirés de l'analyse.

Cycle ingénieur : Ce sont les trois années, du niveau bac+3 au niveau bac+5, qui conduisent au diplôme d'ingénieur. Pour les formations d'ingénieur organisées sur 5 ans, il s'agit des trois dernières années.

Nouvel entrant : Un étudiant sera défini comme nouvel entrant dans une école d'ingénieur s'il est inscrit pour la première fois en 2013-2014 en 1^{re} année du cycle ingénieur, indépendamment de l'établissement fréquenté en 2012-2013.

Etudiants en mobilité internationale : Etudiants étrangers inscrits en première année du cycle ingénieur ayant obtenu un titre étranger admis nationalement en équivalence au baccalauréat ou ayant obtenu leur baccalauréat à l'étranger.

PCS regroupé	PCS détaillé
Très favorisé	Chef d'entreprise de dix salariés ou plus
	Profession libérale
	Cadre de la fonction publique
	Professeur et assimilé
	Profession information, arts, spectacles
	Cadre administratif et commerces d'entreprise
	Ingenieur - cadre technique d'entreprise
Favorisé	Instituteur et assimilé
	Profession intermédiaire santé - travail social
	Clergé - religieux
	Profession intermédiaire administration fonction publique
	Profession intermédiaire administration commerce entreprise
	Technicien
	Contremaître agent de maîtrise
Assez défavorisé	Retraite cadre, profession intermédiaire
	Agriculteur exploitant
	Artisan
	Commerçant et assimilé
	Employé civil - agent service fonction publique
	Policier - militaire
	Employé administratif d'entreprise
Défavorisé	Employé de commerce
	Service direct aux particuliers
	Retraites agriculteur exploitant
	Retraités artisan, commerçants, chefs d'entreprise
	Ouvrier qualifié
	Ouvrier non qualifié
	Ouvrier agricole
Retraité employé et ouvrier	
Chômeur n'ayant jamais travaillé	
Autre personne sans activité professionnelle	